

NB : tout dossier incomplet à la date de fermeture des candidatures sera déclaré irrecevable.

Nous conseillons donc - considérant le grand nombre de candidatures à traiter - de ne pas attendre les derniers jours pour déposer l'intégralité de votre dossier,

notamment pour les candidats au titre de la mutation/détachement prioritaire, dispense de qualification pour lesquels une procédure particulière est mise en place.

Profil détaillé

Corps : MCF

Article de recrutement : 26-I.1

N° Odyssée : 260055

Section(s) CNU : 01

Job profile : Lecturer in Intellectual Property Law and Digital Law. The candidate will contribute to the development of graduate programs (Master 1 and Master 2 levels) by integrating contemporary issues such as digital creations, open-source licensing, information circulation and artificial intelligence.

Profil pédagogique : Droit des créations intellectuelles et droit du numérique

Affectation pédagogique : Collège Droit, science politique, économie et gestion – Faculté de droit science politique

Filières de formation concernées : Master 1, Master 2

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La faculté de droit de l'université de Bordeaux souhaite renforcer son équipe d'enseignants-chercheurs dans le domaine du droit des créations intellectuelles et du droit du numérique. Ce recrutement s'inscrit dans un projet d'évolution de l'offre de formation en propriété intellectuelle afin de prendre en considération les évolutions contemporaines en ce domaine (créations numériques, licences libres, circulation de l'information, IA, etc.) et les besoins de formation des étudiants spécialement en master.

1. Attentes en matière d'enseignements :

La candidate ou le candidat recruté.e aura notamment à dispenser des enseignements dans les domaines suivants :

- **Droit de la propriété industrielle et commerciales** : droit des brevets, droit des marques, droit des dessins et modèles industriels, concurrence déloyale et parasitisme.
- **Droit des créations intellectuelles** : créations audiovisuelles et cinématographiques, créations générées par l'IA...
- **Droit du numérique** : bases de données, création audiovisuelle, contrats de production / distribution, droit des plateformes, droit des médias, régulation audiovisuelle, licensing, streaming, protection des œuvres en ligne...

Les enseignements seront dispensés au sein des niveaux suivants : Master 1 et Master 2, dans des cours magistraux, séminaires, workshops et ateliers pratiques.

En outre, des séminaires de Master 2 dans le Master LEXFI (Law For Innovation) en langue anglaise auprès d'étudiants internationaux pourront également être attribués à la personne recrutée. Il s'agira d'évoquer les innovations et le droit, spécialement en droit de la propriété intellectuelle. Il pourra s'agir d'aborder les problématiques suscitées par le développement de l'IA en droit d'auteur (quels droits sur les créations générées par l'IA ? Quels risques pour le droit d'auteur ? Comment faire usage de l'IA dans le respect des droits d'auteur).

La candidate ou le candidat devra pouvoir mettre en œuvre certains dispositifs d'innovation pédagogique afin de s'intégrer dans la stratégie de l'université en termes de pédagogie (approche problème/projet, pédagogie inversée, cas clinique...).

2. Attentes en encadrement des étudiants :

- Encadrement de mémoires de Master (M1 et M2) dans les domaines précités.
- Supervision de stages professionnels (juriste d'entreprise, cabinets spécialisés, services juridiques d'organismes culturels ou entreprises de technologies numériques).

Contact pédagogique à l'université : Marie Lamarche / marie.lamarche@u-bordeaux.fr

Profil Recherche : Mutations contemporaines de la propriété intellectuelle : innovation numérique et circulation de l'information

Laboratoire d'accueil : Département Droit et Transformations Sociales IRDAP - Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine

Nom du directeur du laboratoire – mail : Laura Sautonie-Laguionie / laura.sautonie-laguionie@u-bordeaux.fr

Description du projet de recherche :

La révolution numérique et les mutations technologiques bouleversent profondément les cadres classiques de la création, de l'exploitation et de la protection des actifs immatériels. L'IRDAP a entrepris de constituer une équipe de chercheurs à même de proposer une réflexion cohérente et innovante sur l'évolution du droit des créations intellectuelles et du numérique dans ce contexte de mutation accélérée. L'objectif est de développer une recherche de pointe sur la manière dont le droit peut accompagner l'innovation technologique tout en assurant la protection des droits fondamentaux et la régulation des marchés.

Une thématique émergente justifie tout particulièrement le recrutement d'une ou d'un spécialiste dans l'unité : l'impact des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et de l'économie de la donnée sur la création, la protection et l'exploitation des œuvres, des inventions et des données. Des travaux sont à mener sur la qualification juridique des productions générées par l'intelligence artificielle, l'encadrement de l'usage des données pour l'entraînement des modèles, l'articulation entre secret des affaires et transparence algorithmique, ou encore la régulation des plateformes qui contrôlent l'accès aux contenus, aux marchés numériques et à l'information. Ce recrutement permettra également de développer des recherches sur les nouvelles formes de propriété et d'accès : régimes des licences libres et ouvertes, modèles d'open access pour

la science et la culture, partage des données d'intérêt général, mécanismes de gouvernance collective des droits et contrats d'exploitation éthiques. L'objectif est de proposer des solutions juridiques innovantes pour concilier innovation, collaboration ouverte et respect des droits exclusifs, tout en garantissant un équilibre entre intérêts privés et intérêt général.

Profil recherché :

Ayant réalisé sa thèse en droit de la propriété intellectuelle, la candidate ou le candidat dispose d'une solide connaissance des mécanismes de protection et d'exploitation des créations intellectuelles et des données. Des travaux sur l'intelligence artificielle, la blockchain ou l'économie de la donnée constituent un atout.

Sensible aux enjeux sociétaux et aux modèles d'ouverture des connaissances, la candidate ou le candidat est capable d'analyser les mutations contemporaines du droit à l'aune de l'open access, des licences libres et de la diffusion des données, tout en conciliant protection des droits exclusifs et accès ouvert.

Impact scientifique attendu

- Mener des travaux de recherche individuels et collectifs en droit de la propriété intellectuelle (propriété littéraire et artistique, propriété industrielle) et en droit du numérique (plateformes, IA, données, cybersécurité),
- Contribuer activement à l'axe « Droit des créations intellectuelles, du numérique et de la culture »,
- Poursuivre les partenariats avec les milieux de la culture et les développer afin de mener des projets pluridisciplinaires,
- Organiser ou co-organiser des colloques, journées d'études et séminaires sur des thématiques émergentes (IA générative et droit d'auteur, Protection des innovations dans l'économie numérique, open science, régulation des plateformes et responsabilité des intermédiaires),
- Diriger des mémoires de recherche en droit de la propriété intellectuelle.

Champ(s) de recherche : Juridical sciences – Informatic law

Contact Recherche à l'Université : Helene Skrzypniak / helene.skrzypniak@u-bordeaux.fr

Modalités de l'audition des candidats : Mise en situation professionnelle

Conformément aux dispositions de l'article 9-2 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié et à la décision du conseil académique en formation restreinte du 25 février 2026, nous vous informons que l'audition des candidat(e)s admis(es) à poursuivre le concours sur ce poste comprendra une mise en situation professionnelle, préalablement à l'entretien avec le jury, dont les modalités de mise en œuvre ont été ainsi définies :

- **Type de mise en situation** : Présentation du profil du candidat et de sa capacité à s'intégrer dans l'écosystème pédagogique et de recherche de l'établissement (5 mn) ;

Introduction à un cours intitulé « Droit de la propriété industrielle et commerciale » pour un public de M1 droit ; échanges entre les membres du comité et le candidat. Une question sera posée en anglais (15 mn).

Le candidat veillera à expliquer comment il serait susceptible d'adapter son enseignement en distanciel.

- **Thème** : Enseignement et recherche en droit des créations intellectuelles et du droit du numérique- Durée : 15 minutes.

Cette présentation pourra être accompagnée d'un support visuel.

Procédure de candidature :

Les candidates et candidats doivent enregistrer leur candidature et joindre obligatoirement les documents constitutifs de leur dossier au format **pdf** sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, via l'application ODYSSEE, **du mardi 3 mars 2026 à 10 heures** (heure de Paris) **jusqu'au vendredi 3 avril 2026 à 16 heures** (heure de Paris), en **suivant les modalités générales de constitution des dossiers définies par l'arrêté du 6 février 2023** (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000047183295/?isSuggest=true>).

ENREGISTREMENT DE CANDIDATURE ET DEPOT DE DOSSIER : [Accès Odyssee](https://odyssee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)
(<https://odyssee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)

**Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée,
SERA DECLARE IRRECEVABLE**